

AIPR - Niveau Opérateur

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Durée : 7 heures
Formation : 6 heures
Examen : 1 heure
Nb Participants : 8 maximum

Page 1/2

Personnes concernées

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non de CACES.

Prérequis

Lire et comprendre la langue française
Carte d'identité en cours de validité à présenter le jour de l'examen

Objectifs

- * Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- * Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- * Arrêter les travaux si la position du branchement et/ou la position du réseau n'est pas comme attendue
- * Connaître la règle des 4A

Programme

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- * Présentation du contexte réglementaire de l'AIPR
- * Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur)
- * La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- * Les principaux documents
- * Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- * Les documents nécessaires sur un chantier
- * Les piquetages et marquages au sol
- * Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- * Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- * Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- * Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- * Savoir les localiser selon leurs classes
- * Repérer les réseaux sur plan

AIPR-OP-01.2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://neoprev.com>

AIPR - Niveau Opérateur

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Page 2/2

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

- * Règles d'organisation de chantier pour assurer la sécurité lors de l'intervention à proximité de réseaux
- * Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- * Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- * Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- * Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES

- * Mesures à respecter en cas d'accident
- * La règle des 4A
- * Déclaration des dommages, responsabilités de l'entreprise

Évaluation et validation

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement , de l'Energie et de la Mer)

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*02 fourni par nos soins

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://neoprev.com>

AIPR-OP-01.2019